

LA TAUPE

sympathisants de la LMR

ALLO, LE
PENTAGONE ?
ICI CARTER...



SOMMAIRE :

**DOSSIER SUR
LE MOUVEMENT
ANTI-NUCLEAIRE**

AFGHANISTAN

8 MARS

**MILITARISATION
DE L'ECOLE**

FILLES AU PAIR

**EXPORTATIONS
D'ARMES**

AFFAIRE PERRET

INFOS

**NON AU
CHANTAGE
A LA GUERRE**

En 1910, à Copenhague, la 2ème conférence internationale des femmes socialistes décréta le 8 mars journée internationale des femmes.

Pourquoi ? Le 8 mars 1857, les travailleuses du textile de New York firent la grève et manifestèrent pour de meilleures conditions de travail et pour avoir un salaire égal à celui des hommes. Plusieurs femmes furent arrêtées, quelques-unes furent même tuées. 51 ans plus tard (c'est-à-dire le 8 mars 1908), des milliers de travailleuses du textile et du tabac défilèrent par les rues de New York en revendiquant la journée de 8 heures (à l'époque on travaillait souvent 60 heures par semaine), la suppression du travail des enfants et le droit de vote. Cette grève fut elle aussi réprimée dans le sang. En 1909 ce furent les chemisières qui se mirent en grève, en 1912 à nouveau les travailleuses du textile, toujours pour obtenir des salaires plus élevés et la suppression du travail des enfants.

Partout où elles participaient à la production, les femmes étaient défavorisées vis-à-vis des travailleurs masculins (ce qui ne veut évidemment pas dire que tout baignait dans l'huile pour ceux-ci, bien au contraire) : elles n'étaient pas organisées, elles n'avaient pratiquement aucune expérience de lutte. Les capitalistes en profitaient pour leur payer des salaires qui pouvaient être de 60 o/o (oui : soixante pour cent) plus bas que ceux des hommes. Et la protection de la maternité était à l'époque une idée inconnue dans le mouvement ouvrier.

POURQUOI UNE JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES ?

En mettant sur pied la journée internationale des femmes, les socialistes voulaient favoriser l'organisation des femmes travailleuses. A cette époque, l'objectif le plus immédiat était de conquérir le droit de vote pour les femmes. Et l'organisation d'une journée internationale des femmes avait aussi un rapport étroit avec la lutte contre le nationalisme et le chauvinisme, qui s'étendaient dangereusement à la veille de la Première Guerre mondiale. Dès 1910, le 8 mars fut donc fêté comme la journée internationale des femmes dans de nombreux pays.

Mais plus tard, la montée du fascisme — qui impliqua dans certains pays l'écrasement total du mouvement ouvrier —, combinée à la politique sexiste des grands partis ouvriers — qui diffusèrent dans les rangs de la classe ouvrière la conception bourgeoise de la femme au foyer —, mit une prompte fin à cette tradition.

ET AUJOURD'HUI ?

40 années durent passer jusqu'à ce que les revendications des femmes redeviennent un des principaux problèmes politiques, grâce aux actions entreprises par le nouveau mouvement des femmes apparu après 1968. Avec ses puissantes mobilisations, par exemple pour le droit à l'avortement, le mouvement des femmes mit même en crise certains gouvernements bourgeois (Italie, Hollande).

Certes, pendant ces 40 années le sort des femmes s'est légèrement amélioré dans nos pays, surtout après la Deuxième Guerre mondiale à cause de la période de haute conjoncture économique. Mais, si nous nous remémorons les revendications des femmes au début du siècle, nous voyons qu'à part l'obtention du droit de vote pour les femmes (en Suisse ce droit ne fut obtenu qu'au début des années 70 !...) aucune des revendications des pionnières de la lutte pour la libération des femmes n'a été réellement satisfaite : A travail égal, salaire égal ? Une véritable protection de la maternité ? L'égalité des chances en matière de formation professionnelle et d'études ?, etc... Que de postulats non réalisés !

Ces dernières années, le 8 mars est redevenu, en Suisse également, la journée internationale de lutte des femmes. Cette année, le but doit être de réaliser la mobilisation unitaire la plus large possible, pour :

- le droit à l'avortement,
- les droits égaux,
- une véritable protection de la maternité,
- la solidarité internationale avec toutes les femmes en lutte du monde entier.

La Taupe veut aussi apporter sa contribution au 8 mars, en distribuant un tract national pour faire connaître dans la jeunesse le mouvement des femmes et ses buts. L'avortement, la contraception, ou encore la discrimination des femmes dans le système de formation ne sont pas des problèmes qui concernent seulement les femmes. L'oppression et l'exploitation des femmes ne sont pas dans l'intérêt de la moitié masculine de l'humanité, qui en souffre aussi à sa manière; elles ne profitent qu'au capitalisme.

Lutter contre l'oppression des femmes, contre les discriminations qui les frappent, c'est aussi l'affaire des hommes. Dans ce combat solidaire avec les femmes, c'est aussi l'affaire des hommes que de remettre en question la division des rôles masculin-féminin. Dépassons les divisions entre hommes et femmes, entre suisses et étrangers, entre jeunes et vieux, car c'est seulement en étant uni(e)s que nous pourrons renverser le capitalisme et construire une société socialiste.

VIVE LA LUTTE INTERNATIONALE DES FEMMES POUR LEUR LIBERATION !

Les premières discussions préparatoires pour l'organisation de la manifestation du 8 mars ont eu lieu. Elles ont rassemblé jusqu'à maintenant différents MLF, l'OFRA, la commission femmes du PdT et la commission femmes de la LMR. Cette année, la manifestation du 8 mars aura lieu à Lucerne, un des hauts lieux de "Oui à la vie" et du Parti Démocrate Chrétien qui se présente démagogiquement comme le défenseur de la protection de la maternité. Les principaux mots d'ordre de la manifestation seront probablement les suivants : DROITS EGAUX POUR L'HOMME ET POUR LA FEMME, DROIT A L'AVORTEMENT, CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES, POUR LA PROTECTION DE LA MATERNITE.

Le lieu et l'heure exacts de la manifestation seront précisés dans le tract que distribueront tous les cercles La Taupe de Suisse pour le 8 mars. Si vous ne pouvez vous rendre par vos propres moyens à Lucerne, prenez contact avec le cercle La Taupe de votre ville.

filles : en ce moment, le choix d'un métier se réduit, pour une fille, à 4 professions (coiffeuse, secrétaire, vendeuse, serveuse de bistrot). A cela s'ajoute le fait que les femmes sont doublement discriminées lorsqu'elles cherchent une place d'apprentissage : d'une part on accordera toujours la préférence à un homme, même s'il a une qualification

L'année prochaine, il sera tout aussi difficile pour celles qui auront été au pair de trouver une place d'apprentissage. Il est d'ailleurs frappant de constater que le nombre des jeunes filles faisant une "Welschlandjahr" a fortement augmenté ces dernières années, parallèlement à la diminution des places d'apprentissage.

moment des crises économiques, elles n'ont qu'à se faire licencier par les patrons quand bon leur chante, et en plus elles doivent nourrir et retaper "leur homme" pour qu'il puisse continuer à rapporter du profit aux capitalistes.

La "Welschlandjahr" empêche les femmes de devenir autonomes et sûres d'elles-mêmes — la plupart se font donner des ordres par leur "Madame" —, c'est un apprentissage de la soumission de plus. Tout concourt à cela : les jeunes filles peuvent perdre leur place (qu'elles ont eu tant de peine à trouver), ou bien simplement elles sont impressionnées par la famille qui les accueille, qui appartient souvent à un milieu social supérieur au leur, du fait qu'elles proviennent souvent de régions paysannes et de couches sociales défavorisées. C'est ainsi qu'avant d'avoir pu devenir indépendante, une fille au pair apprend à savoir qui commande et qui doit obéir.

L'initiative pour des ateliers publics d'apprentissage, qui doit bientôt être lancée nationalement, sera un petit pas dans la direction d'une amélioration, puisqu'elle prévoit que l'offre de places d'apprentissage doit être améliorée quantitativement et qualitativement, et surtout que les hommes et les femmes doivent être traités sur pied d'égalité.

Mais il ne s'agit évidemment pas d'attendre que cette initiative soit lancée et de s'accommoder pour le moment de la misère au pair.

Dès maintenant, il faut avancer des revendications pour améliorer la situation :



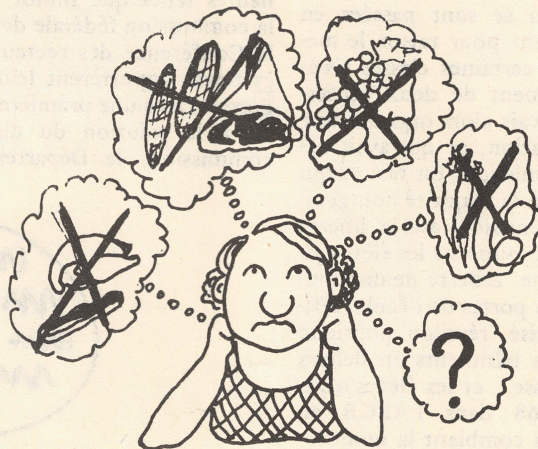
inférieure; d'autre part, dans les professions "traditionnellement féminines" (telles qu'infirmière), les demandes ont tellement augmenté que les femmes sortant d'écoles supérieures évincent les autres candidates."

Pour celles qui pour toutes ces raisons n'ont donc pas trouvé de place d'apprentissage, il ne reste alors plus d'autre solution que d'espérer que ça ira mieux l'année prochaine et, en attendant, d'aller une année dans une famille en Suisse romande. Il est donc clair que cette prétendue année "formatrice" pour les jeunes filles n'est absolument pas une décision volontaire ou une solution au manque de places d'apprentissage, mais au contraire un bouche-trou, si ce n'est une voie de garage.

"Nous venons de Gams, dans le Rheintal. En classe, à l'école secondaire, nous étions 16 filles et 9 garçons. Les garçons savaient ce qu'ils voulaient apprendre et se préoccupaient de leur futur boulot. Nous, les filles, nous n'étions pas au clair quant à notre avenir. Deux d'entre nous firent l'école de commerce, deux autres une école ménagère. Les 12 autres allèrent en Suisse romande. De ces 12, deux avaient besoin d'avoir fait un séjour en Suisse romande, parce que c'était obligatoire pour leur apprentissage aux PTT. Pour les 10 autres, c'était la seule solution parce qu'elles n'avaient pas de boulot.

Comme un vrai métier est 'plus important pour les garçons que pour les filles', les parents et les profs y accordent aussi plus d'attention."

On voit clairement à qui profite ce phénomène : ce sont l'Etat et les patrons. Les patrons, parce qu'ils ont ainsi à disposition une main-d'oeuvre taillable



et corvéable à merci, qu'ils peuvent licencier quand bon leur semble parce qu'elle est non qualifiée. L'Etat, dans la mesure où le fait que les femmes prennent "naturellement" en main toutes les tâches ménagères (et souvent en plus de leur travail normal pendant la journée) lui évite de verser des subventions pour des crèches et des garderies en nombre suffisant et de qualité, pour des laveries publiques, pour des cantines, etc., toutes choses qui sont pourtant indispensables à l'émancipation des femmes. Ainsi les femmes n'ont pas les moyens de refuser de servir de tampon amortisseur au

1. Meilleure information préalable sur les droits et devoirs de la jeune fille au pair.

2. Semaine de 40 heures.

3. Droit à des cours de langue pour toutes.

4. Suffisamment de temps libre et droit d'en disposer librement.

5. Salaire normal. Nous voulons plus qu'un ridicule argent de poche pour un boulot crevant.

6. Large formation de base pour tous les jeunes, hommes et femmes, afin que plus personne n'en soit réduit à de telles "solutions provisoires".

CONTRE LA MISE AU PAS DE L'ÉCOLE

Dimanche 27 janvier, 100 personnes – élèves du gymnase allemand et du gymnase français – se sont réunies au gymnase de Bienne. Pas pour faire des heures de colle, mais pour préparer une manifestation. Ayant reçu l'autorisation de la direction du gymnase allemand d'utiliser les salles de classes, les élèves se sont organisés en groupes de travail : un groupe pour préparer un tract à distribuer à la manif, un groupe pour faire des banderoles... Le lendemain, nous étions 700 dans les rues de Bienne, à l'appel de l'AEGB (Association des élèves du gymnase français de Bienne), de la VPOD-enseignants, de la section romande du Parti socialiste biennois, de la LMR, du PdT/POP, du Parti socialiste autonome du Jura-Sud, du Manifeste Démocratique et du Conseil des élèves du gymnase économique, à manifester contre le licenciement de M. Perret – recteur au gymnase français – et contre les interdictions professionnelles qui se multiplient dans la région.

Les raisons d'un licenciement...

L'«Affaire Perret» a commencé en août de l'année passée lorsque la commission scolaire de surveillance du gymnase a fait savoir au recteur Perret qu'elle ne procéderait pas à sa réélection pour le début de l'année scolaire 1980 (1er août 1980). Les raisons en étaient un «désaccord dans la façon de régler les relations maîtres/élèves». M. Perret a en effet une vue plus «libérale» de l'école que la commission scolaire. Lors de deux affaires qui se sont passées en 1978 et qui avaient pour raison le mécontentement de certaines classes vis-à-vis de l'enseignement de deux professeurs, M. Perret avait alors organisé une séance de conciliation, ce qui avait déplu à la dite commission. En fait ce qui ne convenait pas à la majorité bourgeoise de cette commission est la liberté d'expression dont jouissent les élèves au gymnase de Bienne. Liberté de distribution de tracts aux portes de l'école, affichage libre autorisé, réunion politique autorisée dans les bâtiments en dehors des heures de classe... et les élèves organisés depuis 1968 dans l'AEGB en avaient profité en comblant la monotonie des cours par des débats entre midi et deux heures sur l'avortement, la police fédérale de répression, l'Amérique latine, le Numerus Clausus, en invitant le MLF, le comité antinucléaire. La tenue de semaines hors-cadre une fois par année avait aussi permis de rompre le fil abrutissant de l'enseignement dispensé par des semaines d'études sur l'énergie nucléaire et le mouvement antinucléaire, Mai 68, la révolution indochinoise... C'en était trop pour la commission scolaire, elle ne pouvait plus accepter que l'exercice de la liberté d'opinion se fit aussi à l'intérieur de l'école. Elle a donc licencié M. Perret.

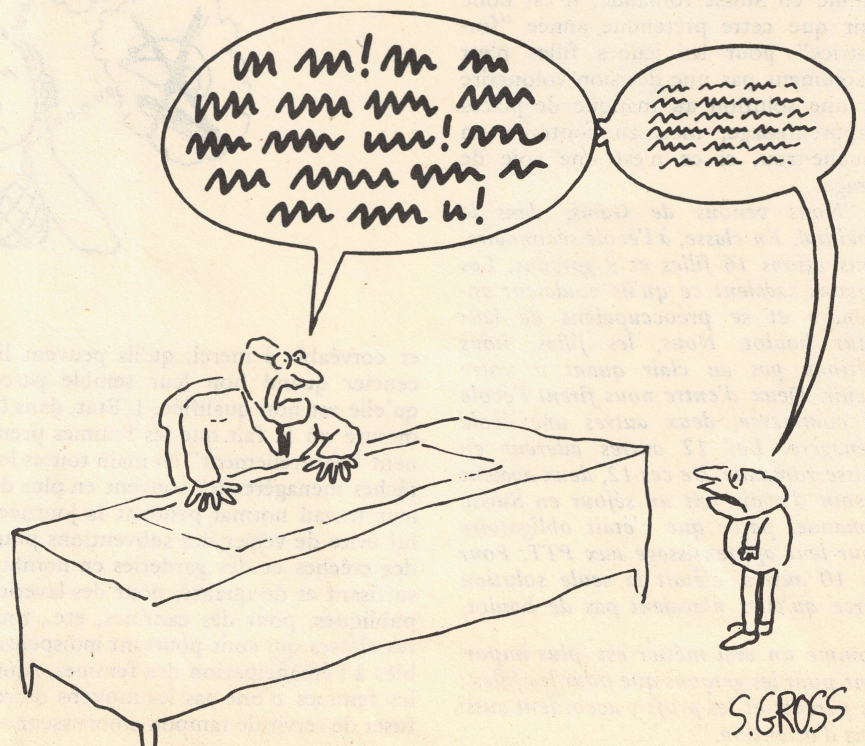
... et la riposte qu'il a engendrée

Dès l'affaire connue, les élèves ont

réagi. Profitant de la cérémonie de remise des maturités (qui à Bienne se fait en présence d'environ deux cents personnes, des représentants des autorités et de la presse) l'AEGB prit la parole pour dénoncer la mise au pas de l'école à laquelle la commission veut procéder et pour annoncer qu'elle était prête à l'en empêcher fortement. C'est ensuite le groupe VPOD-enseignants qui dénonça le licenciement au cours d'une conférence de presse. Enfin des personnalités telles que Imhof – président de la commission fédérale de maturité – ou la Conférence des recteurs romands de gymnase apportèrent leur soutien à M. Perret. Dans une première phase l'AEGB tenta la solution du dialogue avec la commission, le Département de l'in-

struction publique (DIP) du canton (appelé aussi département des interdictions professionnelles) et le Conseil Exécutif bernois. Parallèlement l'AEGB organisa avec le groupe enseignants VPOD une première manifestation le 1er novembre de l'année passée, manif qui réunit 500 personnes. Quant à M. Perret, il fit recours contre la décision de la commission auprès du DIP.

Début de cette année, la décision sur ce recours tombait et elle était négative: la riposte fut immédiate : nouvelle conférence de presse de la VPOD-enseignants et de l'AEGB au cours de laquelle un représentant socialiste à la Commission rompit le secret de fonction. Face aux réponses également négatives de la part de la commission du DIP et du Conseil Exécutif à la demande formulée par la quasi-totalité des élèves d'une entrevue, il devint clair aux yeux des élèves que la voie des «négociations» était totalement bouchée. La totalité des élèves réunis en assemblée générale vota, à moins de dix exceptions près, le principe d'une grève qui ne se fit malgré tout pas à cause des menaces de sanctions promulguées par... M. Perret. Mais la menace d'une grève précipita les événements, une nouvelle manifestation fut décidée et la majorité de gauche du Conseil de Ville de Bienne se prononça dans une résolution de celui-ci pour que la commission revoie sa position. Même la très conservatrice SEB (Société des enseignants bernois – dirigée à Bienne par



S. GROSS

un député radical) dut sous les appels publics répétés de la VPOD-enseignants demander à la commission une entrevue pour s'expliquer sur l'affaire Perret. Ainsi l'organisation des élèves a permis avec l'aide des syndicats et des partis de gauche de sensibiliser l'opinion publique et de modifier considérablement le rapport de forces au profit des défenseurs de M. Perret et des droits démocratiques.



Une affaire politique

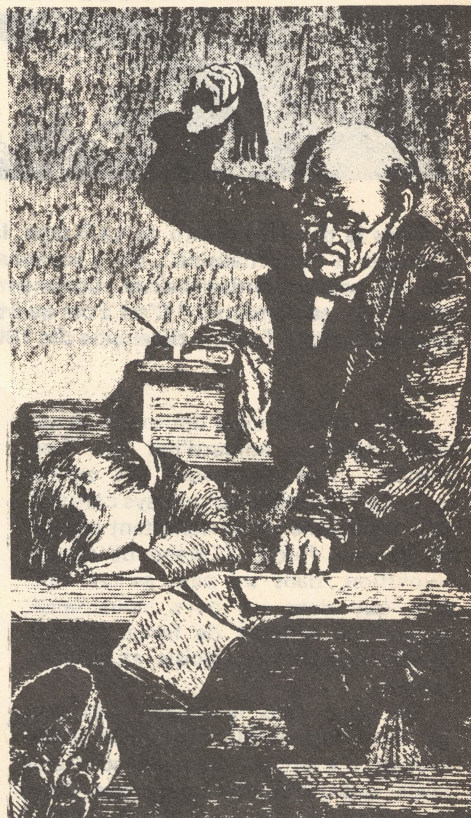
La commission scolaire qui a pris la décision de ne pas renommer Perret est composée entre autres de quatre représentants du Parti socialiste; or, elle a pris sa décision à 8 contre 1, trois des quatre représentants "socialistes" ayant participé activement à la décision du licenciement. Cette politique est "criminelle" à deux niveaux. Non seulement des socialistes mettent à la porte un recteur trop libéral, mais ils permettent ainsi à la presse bourgeoise de montrer que l'affaire Perret ne serait pas politique puisque la commission qui a pris sa décision à la quasi unanimité est repré-

sentative de l'échiquier politique biennois. Et cette illusion renforcée par le fait que Perret n'est inscrit à aucun parti a pris sur de nombreuses personnes. Le cercle biennois La Taupe répondait dans une brochure largement vendue lors de la manifestation du 28 janvier que le caractère politique de l'affaire venait du fait que c'est à la liberté d'expression dans l'école que la commission veut s'en prendre, qu'elle veut empêcher par là toute possibilité de réponse de la part des élèves à l'idéologie qui sous le nom de "culture au bagage intellectuel du futur étudiant" est largement dispensée au gymnase de Bienne. Politique aussi parce que cette affaire s'inscrit dans la logique de ceux qui veulent faire taire toute opposition en "nettoyant" l'école (à ce propos pour décrire le climat de la région, il est utile de mentionner que 75 cas de non-réélection d'enseignants à leur poste ont été signalés cette année dans le canton de Berne). Enfin, le débat au conseil de ville a clairement montré une polarisation gauche/droite puisque tous les représentants socialistes ont demandé à la commission de revoir sa position, alors que seul un représentant des partis bourgeois faisait de même (il est vrai qu'il était monté quelque temps avant le vote à la tribune du conseil de ville pour expliquer qu'il n'avait jamais entendu parler de l'affaire Perret), les autres représentants des partis bourgeois votant contre ou préférant s'abstenir (année électorale oblige). Politique, enfin, car on a beau chercher attentivement, on ne trouve aucun parti bourgeois dans le comité de soutien à M. Perret.

Et maintenant

La lutte pour la réintégration de Perret se poursuit sur plusieurs plans. Tout d'abord Perret a fait recours auprès du Conseil Exécutif du canton de Berne. Le Conseil de Ville pourrait également destituer les représentants biennois à la commission si ceux-là ne revoient pas l'affaire. Enfin, après 6 mois de silence, la conférence des maîtres vient de prendre position en faveur de Perret. Voilà autant d'éléments favorables qui pourraient peser d'un poids non négligeable dans l'affaire. Néanmoins la mobilisation ne doit pas tom-

ber dans les écoles. Le cercle La Taupe qui a été partie prenante de l'affaire dès ses débuts mettra toutes ses forces à cet effet. Avec une camarade dans le comité de l'AEGB, des militants au gymnase français et au gymnase économique, le cercle La Taupe a fortement contribué à ce que l'AEGB ne se contente pas de seules lettres-pétition comme moyen d'action, ce que bon nombre d'élèves proposaient au début de l'affaire. Il a aussi été en première ligne pour porter la solidarité dans les autres écoles



de Bienne en y organisant des expositions sur l'affaire Perret et son déroulement. Il va organiser prochainement une soirée de discussion sur la question des droits démocratiques à l'école avec notamment le film de la grève des lycéens de Lugano, enfin il a sorti une brochure "Gymnase français et affaire Perret" que vous pouvez commander pour le prix de 50 centimes (+ 50 centimes pour le port) à : La Taupe, case postale 13, 2 500 Bienne 4.

Pello

INFOS

Une affaire peu banale au centre de formation professionnelle de Zurich

L'histoire de l'"éducation sexuelle" au centre de formation professionnelle de Zurich s'est récemment enrichie d'un nouveau chapitre.

Nous (une classe) voulions utiliser le "Sex-Buch", un livre d'information progressiste de Günther Armendt (membre du Sex-Front) comme sujet de discussion pour la biologie. Mais la commande du livre a alors été séquestrée sans autre forme de procès

par le président du centre de formation (M. Oberst, membre du PDC) !

Si le président avait pensé que nous nous laisserions faire, il a vite compris qu'il s'était trompé !

Après que notre revendication de reddition du livre a été refusée, nous avons distribué dans l'école un tract dans lequel nous protestions contre le comportement de la direction du centre de formation.

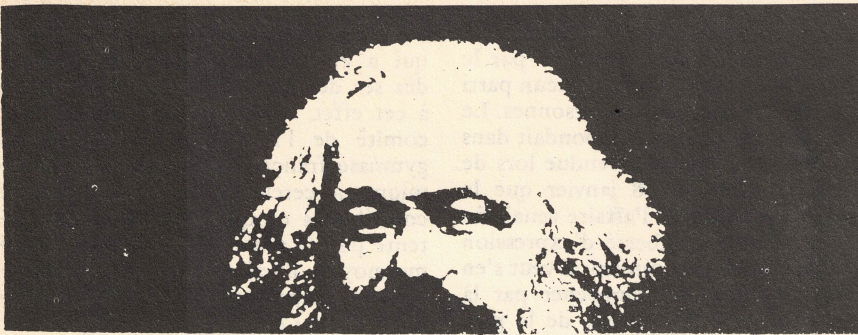
Ceci ne manqua pas de provoquer quelques discussions parmi les élèves et les profs !

Au cours de toute l'affaire, le président nous a suggéré à nous et à notre prof que la présence du "Sex-Buch" à l'école n'était pas "souhaitée". Après la distribution du tract, il alla même jusqu'à interdire le livre à l'école, ce qui contredit même les lois bourgeoises !

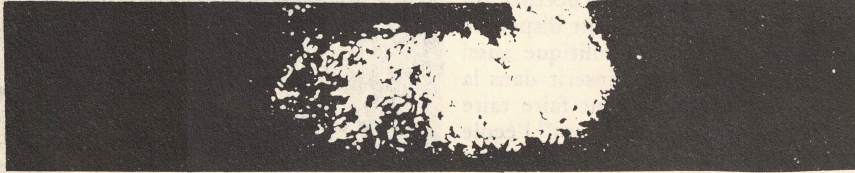
Mais l'interdiction fut largement relativisée par le fait

que l'affaire suscita l'intérêt de beaucoup de gens.

Il ne nous sera malheureusement que difficilement possible de faire d'autres actions au centre de formation professionnelle, vu que notre classe en aura fini dans quelques semaines avec l'apprentissage. Toutefois, si d'autres gens sont intéressés à collaborer avec nous, qu'ils s'adressent à : Maulwurf, Postfach 299, 8 005 Zurich.



LA REVOLUTION PERMANENTE



Dans le dernier numéro de La Taupé, la rubrique théorie a été consacrée à définir la notion d' "impérialisme". On y soulignait très brièvement en conclusion la nécessité du combat anticapitaliste. Comment se présente ce combat, comment doit-il être mené, où conduit-il ? C'est à ces questions que répond la théorie de la révolution permanente que Trotsky développa dès 1906.

Même si nous nous limitons à ce que nous appelons aujourd'hui le "Tiers Monde", nous ne devons pas oublier qu'il est impossible qu'un pays construise le socialisme en ne comptant que sur ses propres forces. L'avenir de chaque révolution, dans un pays arriéré aussi bien que dans un pays industrialisé, dépend du rapport de forces international entre la bourgeoisie et la classe ouvrière.

De plus, dans la plupart des pays qui sont aujourd'hui hautement industrialisés, il y eut, au 18ème ou au 19ème siècle, une révolution bourgeoise. Cette révolution entraîna la chute des souverains absolutistes et des grands propriétaires fonciers, la conquête des droits démocratiques, l'établissement d'une constitution et permit l'essor très rapide de l'industrie capitaliste.

Or, pendant ce temps, les pays qui se trouvent actuellement maintenus dans le sous-développement étaient occupés, en tant que colonies ou protectorats, par les pays capitalistes. Ils n'ont donc pas connu, pour la plupart, de révolution bourgeoise. C'est pourquoi cette révolution reste à accomplir dans les pays sous-développés.

Pourquoi la bourgeoisie des pays sous-développés n'accomplit-elle pas la révolution bourgeoise ?

La bourgeoisie des pays arriérés est d'une part dépendante des grands propriétaires fonciers féodaux qui empêchent toute réforme agraire, rendant ainsi impossible le développement d'une agriculture plus rationnelle. D'autre part, elle est totalement dépendante, au point de vue militaire et financier, de l'impérialisme. Or, les puissances impérialistes ne pourraient tolérer qu'un pays sous-développé s'industrialise de manière "autonome". D'abord, parce qu'ils ne veulent pas d'un concurrent supplémen-

taire sur le marché mondial, ensuite parce que la division du travail actuelle leur permet de retirer d'énormes profits des pays sous-développés.

A cela s'ajoute que la bourgeoisie des pays arriérés ne dispose que d'une marge de manoeuvre très restreinte dans les concessions qu'elle peut faire à la classe ouvrière. Lorsqu'un grand patron suisse doit augmenter les salaires de 10 o/o, cela signifie seulement que ses profits seront légèrement moindres. Mais lorsqu'un patron brésilien est obligé d'ajuster les salaires à l'énorme inflation, il fait banqueroute. C'est pourquoi, la seule réaction possible de ce patron face aux revendications de la classe ouvrière ne reste que la répression la plus brutale (torture, intervention armée, assassinat, etc.).

Dès lors, la classe ouvrière doit-elle accomplir la révolution bourgeoise ?

Avant la révolution russe de 1917, beaucoup de marxistes croyaient que la révolution à venir serait une révolution bourgeoise. Comme la Russie était un pays arriéré, la révolution devait abattre l'absolutisme, instaurer les libertés démocratiques, libérer les paysans des chaînes du système semi-féodal, créer les préconditions pour un essor rapide de l'industrie, etc., tâches qui avaient toutes été accomplies par la révolution bourgeoise dans les autres pays d'Europe.

Les pays sous-développés d'aujourd'hui se trouvent confrontés à la même problématique, comme nous l'avons vu. Mais seule la classe ouvrière, alliée à la paysannerie pauvre, peut résoudre ces tâches, et cela en brisant totalement avec l'impérialisme.

Quelle révolution ?

Cependant, la classe ouvrière ne pourra pas se satisfaire d'une révolution

bourgeoise (même si elle voulait s'en satisfaire, comme le proposent les staliens).

Car il ne suffira pas d'installer un beau parlement bourgeois pour satisfaire les besoins des travailleurs, des paysans, des femmes et des habitants des bidonvilles dans les pays sous-développés. Ces derniers exigeront très rapidement une satisfaction effective de leurs besoins alimentaires, satisfaction qui ne peut être garantie par les lois du marché capitaliste puisque celles-ci affament les pauvres. Ils exigeront le droit au travail, lequel ne peut même pas être garanti dans les pays capitalistes industrialisés. Ils devront exproprier les multinationales impérialistes : en effet, que valent les droits démocratiques lorsque ces multinationales peuvent, d'un jour à l'autre, mettre la moitié de la population au chômage ? A quoi servent des décisions gouvernementales lorsque les impérialistes peuvent saboter l'approvisionnement du pays en paralysant, par exemple, les moyens de transport qui leur appartiennent ? Et qui pourrait penser que les puissances capitalistes hésiteraient à utiliser l'arme du sabotage aussi longtemps que la classe ouvrière exerce le pouvoir ? Que l'on songe au Chili en 1973, à l'intervention militaire impérialiste (Angleterre, France, Japon) contre la toute jeune révolution russe dans les années 18-20, à l'agression américaine contre Cuba, etc.

En résumé, le combat pour l'industrialisation, pour les droits démocratiques, que la classe ouvrière conduira à l'aide de la petite paysannerie, se développera très rapidement par le passage des tâches démocratico-bourgeoises à la réalisation des tâches socialistes, sans interruptions ou étapes (de là, l'expression "révolution permanente"), dès le moment de la prise du pouvoir par le prolétariat. Si le prolétariat renonce à consolider ses fragiles conquêtes en menant à terme la révolution socialiste, il sera très rapidement rejeté dans sa situation actuelle. Le Chili en demeure un tragique exemple.

Comment pouvons-nous soutenir la révolution permanente ?

Les différentes tâches auxquelles la classe ouvrière est confrontée dans les différentes parties du monde (pays industrialisés, pays sous-développés, Etats ouvriers bureaucratisés) montrent que les différents pays ne se trouvent pas dans des situations économiques et politiques semblables. Dès lors, la principale tâche des marxistes-révolutionnaires consiste à unifier le combat du prolétariat mondial dans un processus de révolution mondiale. C'est pourquoi les trotskystes se sont organisés et agissent au sein d'une Internationale, la IVe Internationale, dont la Ligue marxiste révolutionnaire (LMR) est la section suisse. L'activité que cette dernière déploie dans le Comité de solidarité socialiste avec les opposants des Pays de l'Est (CSSOPE) ou dans le Comité de solidarité avec la révolution nicaraguayenne montre que son internationalisme ne reste pas abstrait.